

LE PRÉVOYANT

PUBLIE PAR

L'Union St-Joseph du Canada

A OTTAWA

Angle des Rues Dalhousie et York

TELEPHONE 625

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Ottawa, 15 avril 1913

Aux membres de l'Union
St-Joseph du Canada.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la Société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 199 et 200 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de mai prochain, n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 154 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances est, par le fait même et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.

Notes.

Le Révérend Père Dandurand, O.M.I., qui vient de célébrer à Winnipeg son 96ième anniversaire de naissance, est le plus vieux prêtre de l'univers entier.

Il fut le premier chapelain de l'Union St-Joseph du Canada, lors de la fondation de la Société, en 1863.

Nous lui souhaitons de longues années!

Le Conseil local de Curran No. 76 a voté \$5.00 pour venir en aide à Louis Dinelle, sociétaire éprouvé du Conseil de Plantagenet.

M. Napoléon Landriault est le commissaire-ordonnateur du conseil local de L'Orignal No.7.

PRÉVOYANT GRATIS

Il arrive parfois à certains sociétaires de refuser de recevoir "Le Prévoyant" parce qu'ils sont sous l'impression qu'ils doivent payer une piastre par année pour abonnement. Nous désirons leur rappeler que le "Prévoyant" est envoyé gratuitement à tous les membres de l'Union St-Joseph du Canada.

AU JOUR LE JOUR

TECUMSEH, ONT.

Mercredi soir, le 18 mars, M. Eugène Sauvé, organisateur, d'Ottawa, à une nombreuse assemblée des membres de l'Union St-Joseph du Canada, Conseil local de Tecumseh, fit l'installation des officiers pour l'année 1914.

Le Rév. M. Langlois, ptre-curé de Tecumseh, l'infatigable et dévoué chapelain du conseil, était présent, et donna plusieurs excellents conseils aux membres que ces derniers devront nécessairement mettre en pratique.

BELLE RIVIERE, ONT.

M. Eugène Sauvé, organisateur, d'Ottawa, se rendit dans notre village le 7 mars dernier, et il y fit, le lendemain, une conférence sur l'Union St-Joseph du Canada.

L'assistance était très nombreuse, le beau sexe étant fort bien représenté.

M. Séverin Ducharme, notaire public et gérant de la succursale locale de la Home Bank, présidait l'assemblée.

Le conférencier, après avoir parlé de la mutualité en général, dé-

montra que nos sociétés de secours mutuels peuvent figurer avantageusement avec les plus grandes compagnies d'assurance-vie.

Les adversaires les plus acharnés de la mutualité, continua M. Sauvé, ne pouvant nommer cinq sociétés de secours mutuels qui ont fait faillite, tandis qu'il nous est permis d'affirmer que depuis 1870 plus de deux cents compagnies d'assurance sur la vie ont fait faillite.

Le conférencier parla longuement des progrès de l'Union St-Joseph du Canada. Son surplus, dit-il, s'est augmenté de près de \$200,000 en 1913, et la moyenne d'âge de ses membres, ainsi que la moyenne de décès, est la plus basse de toutes les associations d'Amérique. Il expliqua que si l'Union St-Joseph a imposé en 1912—et c'est la première fois

dans l'espace de cinquante ans d'existence—une augmentation de contributions à ses anciens membres c'était dû à la fondation d'une caisse d'administration. Aujourd'hui, dit M. Sauvé, la société, ayant l'échelle de taux du Congrès Fraternel, repose donc sur des bases solides et durables.

M. l'organisateur parla ensuite de l'Union St-Joseph au point de vue des avantages pécuniaires que cette société offre à ses membres, ainsi qu'au double point de vue patriotique et religieux, et fut très applaudi.

M. Ducharme, le président du conseil local, félicita chaudement le conférencier du remarquable discours qu'il venait de prononcer. Ce discours est remarquable, dit-il, pour sa logique, son gros bon sens, et pour les faits clairs et précis qu'il nous a mis sous les yeux.

C'est la première fois, continua M. Ducharme, que j'entends dans Belle Rivière une conférence aussi pratique et éloquente sur la mutualité, et aussi dois-je en féliciter bien sincèrement l'organisateur-conférencier.

ST-DAVID DE LEVIS

L'installation des officiers du nouveau conseil local de St-David de Lévis, No. 276, a eu lieu dimanche, le 22 mars. Le Conseil de District de Québec s'y trouvait représenté par Messieurs Charles Mailly, J. L. A. Godbout et Albert Boulet. Il y a eu d'intéressants discours. Les officiers locaux ont prouvé savoir manier habilement la parole. Après la cérémonie, le président du Conseil, M. W. Boisvert, a bien voulu que l'on se rende à sa princière résidence où eut lieu une réunion intime pleine de charme et d'entrain.

Voici quels sont les officiers de ce conseil, qui promet de devenir très prospère: Chapelain, M. l'abbé H. Desjardins; Président, W. Boisvert; 1er vice-président, Dr J. T. Dussault; 2ème vice-président, Benj. Martineau; secrétaire, Ad-jutor Fradette; trésorier, Ulysse Thibault; receveur, Alarie Gagnon; visiteurs, Jos. Carrier et Geo. Cloutier; censeurs, Edgar Proulx, Louis Bonneau et Honorius Carrier; commissaire-ordonnateur, Adélard Cloutier.

ST-GREGOIRE DE MONTMORENCY.

Dimanche, 22 mars, avait lieu la bénédiction de la bannière du Conseil local, Conseil Mathieu No. 258, de St-Grégoire de Montmorency. La fête avait été très bien organisée. Le Conseil local attendait à la gare, les invités de Québec. Avec fanfare le défilé de la salle à l'église était des plus imposant. Puis, ce furent une magnifique cérémonie religieuse; un



OFFICIERS DU CONSEIL DE CHICOUTIMI-OUEST No 105

DEBOUT, de gauche à droite: David Martin, censeur; Eugène Dassylva, censeur; Pierre Lévesque, censeur; Edmond Langlois, commissaire-ordonnateur; Ovide Gagnon, receveur; Eug. Tremblay, vis. de malades; Geo. Jobin, vis. de malad.

ASSIS, de gauche à droite: Alfred Fortin, sec.-trés.; Jules Villeneuve, président; Rév. P. J. Courtois, chapelain; Aimé Lapointe, 2me vice-président.

M. l'organisateur Sauvé, dans un bref discours, rappela les devoirs des officiers et des membres envers leur société.

Il expliqua à l'assistance ce qu'est réellement l'Union St-Joseph du Canada, et démontra l'intérêt que chaque membre devrait porter pour faire admettre dans la société un bon nombre de nouveaux sujets d'ici au 15 juin prochain.

Les paroles de M. Sauvé ont eu un bon effet, puisque déjà une douzaine de personnes ont donné leur nom pour faire partie de la St-Joseph, qui est la seule société franchement canadienne-française dans notre paroisse.

M. Sauvé a insufflé beaucoup de zèle chez les membres—et ce n'était pas sans besoin—qui se proposent dans l'avenir de porter un plus grand intérêt à leur société.

montra que nos sociétés de secours mutuels peuvent figurer avantageusement avec les plus grandes compagnies d'assurance-vie.

Les adversaires les plus acharnés de la mutualité, continua M. Sauvé, ne pouvant nommer cinq sociétés de secours mutuels qui ont fait faillite, tandis qu'il nous est permis d'affirmer que depuis 1870 plus de deux cents compagnies d'assurance sur la vie ont fait faillite.

Le conférencier parla longuement des progrès de l'Union St-Joseph du Canada. Son surplus, dit-il, s'est augmenté de près de \$200,000 en 1913, et la moyenne d'âge de ses membres, ainsi que la moyenne de décès, est la plus basse de toutes les associations d'Amérique. Il expliqua que si l'Union St-Joseph a imposé en 1912—et c'est la première fois